

## Conseil de sécurité

Distr. GENERALE

S/22690 11 juin 1991 FRANCAIS ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 11 JUIN 1991, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention le problème ci-après, qui revêt un caractère d'urgence.

La République islamique d'Iran s'inquiète vivement des informations de plus en plus alarmantes qui lui parviennent sur l'évolution de la situation dans le sud de l'Iraq, situation qui pourrait, d'une part, menacer gravement la sécurité nationale de la République islamique d'Iran et, d'autre part, déstabiliser encore davantage l'ensemble de la région. Selon des témoignages dignes de foi, l'armée iraquienne prépare une opération générale de nettoyage dans le sud et le sud-est du pays, où sont rassemblés près de 700 000 citoyens iraquiens. Dans ces conditions, il est à craindre que cette opération ne fasse des milliers de morts et que plusieurs centaines de milliers d'Iraquiens ne tentent de chercher refuge en Iran.

La République islamique d'Iran avertit la communauté internationale, en général, et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies, en particulier, qu'elle a atteint la limite de ses capacités d'accueil et qu'il lui est donc absolument impossible, même avec une aide humanitaire de la communauté internationale, d'absorber un nouvel afflux de réfugiés iraquiens et de répondre à leurs besoins. La République islamique d'Iran vous demande, ainsi qu'au Conseil de sécurité, d'adopter des mesures immédiates pour écarter le risque d'un nouvel incident qui aurait des conséquences tragiques pour la population iraquienne et pour l'ensemble de la région.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

----

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI